



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le jeudi 20 juillet 2017

Communiqué de presse

**Résultats des examens 2017 de l'Enseignement Agricole :
pour les filières scientifiques, technologiques et professionnelles agricoles**

La Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (D.A.A.F.) de la Martinique présente les résultats de la session 2017 des examens de l'enseignement agricole. Parmi les 361 candidats qui se sont présentés aux examens de l'enseignement agricole, 312 ont été admis. Le taux de réussite général des candidats s'établit à 86,43 %, soit par filière et par voie de formation :

Formation initiale

- Diplôme National du Brevet : 70 %
- CAP agricole : 100 % [\[1\]](#)
- BEP agricole : 97 % [\[2\]](#)
- Bac pro : 88 %
- Bac techno : 86 %
- Bac Général série S : 79 %
- Btsa APV : 40 % [\[3\]](#)
- Btsa STA : 56% [\[3\]](#)

Formation continue et apprentissage

- Btsa DARC : 54%

Jaques HELPIN, Directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la Martinique, adresse aux diplômés toutes ses félicitations, ainsi que ses vœux de réussite dans leurs projets professionnels ou pour la poursuite de leurs études, et aux communautés éducatives ses remerciements pour leur implication.

Correspondant DAAF:

- Monette MARIE-LOUISE Téléphone :05 96 71 21 19

[\[1\]](#) CAPa : Certificat d'aptitude professionnelle agricole

[\[2\]](#) BEPA : Brevet d'études professionnelle agricole

[\[3\]](#) BTSA : Brevet de technicien supérieur agricole

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 - nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr 1/1